

Aalberts integrated piping systems SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 46, Rue de l'Industrie,
45550 ST DENIS DE L'HOTEL
824 092 282 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 2 596 436,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 596 436,55 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 10 900 429,03 euros.

DocuSigned by:

Roland Voermans

39FD1F65DCA5F467

Certifié conforme
Le Président



Comptes annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

46 rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L'HOTEL
APE : 4669B
Siret : 82409228200014

"Certifié conforme"

DocuSigned by:

Roland Voermans

39FD1F65DCAF467...

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	22





Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	46 196	28 321	17 875	5 755
Immobilisations corporelles				
Terrains	264 867	61 124	203 743	207 964
Constructions	4 376 797	2 273 296	2 103 502	2 278 752
Installations techniques, matériel et outilla	10 726 595	7 041 041	3 685 554	4 392 714
Autres immobilisations corporelles	337 744	212 269	125 475	119 348
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 742 410		2 742 410	513 967
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 454 564	9 616 050	11 838 514	10 478 454
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 244 591	34 798	4 209 793	3 102 525
En cours de production de biens	235 044		235 044	441 785
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 095 231	1 015	3 094 216	2 216 485
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 080 201		2 080 201	4 078 841
Fournisseurs débiteurs	374 721		374 721	239
Personnel	66 822		66 822	38 062
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	250 367		250 367	540 141
Autres créances	3 273 197		3 273 197	2 664 640
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140		140	206
Charges constatées d'avance	128 870		128 870	18 575
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 749 184	35 812	13 713 372	13 101 499
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	37 596		37 596	457
COMPTES DE REGULARISATION	37 596		37 596	457
TOTAL ACTIF	35 241 344	9 651 862	25 589 482	23 580 411

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400 000	333 290
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 303 992	5 782 057
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 596 437	2 588 645
Subventions d'investissement	89 243	105 469
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 389 672	12 809 461
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	219 596	242 000
Provisions pour charges	1 044 355	953 664
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 263 951	1 195 664
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	42 096	305 772
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 926 662	6 399 025
<i>Personnel</i>	1 447 780	1 317 471
<i>Organismes sociaux</i>	927 435	897 862
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	380 483
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	115 104	112 994
Dettes fiscales et sociales	2 490 342	2 708 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	474 834	138 216
Autres dettes	1 924	22 766
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 935 858	9 574 589
Ecart de conversion - Passif		696
TOTAL PASSIF	25 589 482	23 580 411

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	6 459	1 873	4 586	244,84
Production vendue	48 289 779	40 719 214	7 570 566	18,59
Production stockée	661 800	-204 636	866 436	-423,40
Subventions d'exploitation				
Autres produits	178 094	208 627	-30 534	-14,64
Total	49 136 132	40 725 078	8 411 054	20,65
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	6 459	14 428	-7 969	-55,23
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	30 355 707	21 042 302	9 313 405	44,26
Variation de stock (m.p.)	-1 059 491	1 434 756	-2 494 247	-173,84
Autres achats & charges externes	6 519 996	4 894 574	1 625 422	33,21
Total	35 822 671	27 386 060	8 436 611	30,81
MARGE SUR M/SES & MAT	13 313 461	13 339 018	-25 557	-0,19
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	366 656	449 617	-82 961	-18,45
Salaires et Traitements	5 227 537	5 138 911	88 626	1,72
Charges sociales	2 355 231	2 127 201	228 030	10,72
Amortissements et provisions	1 646 767	1 752 975	-106 208	-6,06
Autres charges	2 968	1 246	1 722	138,18
Total	9 599 159	9 469 950	129 209	1,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 714 302	3 869 068	-154 766	-4,00
Produits financiers	156 112	14 273	141 839	993,73
Charges financières	143 780	155 585	-11 805	-7,59
Résultat financier	12 332	-141 311	153 644	-108,73
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	3 726 634	3 727 756	-1 122	-0,03
Produits exceptionnels	237 688	247 745	-10 056	-4,06
Charges exceptionnelles	40	40	40	
Résultat exceptionnel	237 648	247 745	-10 096	-4,08
Participation des salariés	425 751	481 084	-55 333	-11,50
Impôts sur les bénéfices	942 095	905 772	36 323	4,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 596 437	2 588 645	7 792	0,30



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 25 589 482 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 596 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu le montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au cours du premier semestre 2024, l'activité du site était plutôt correcte. Après août, il y a eu une forte pression pour réduire les stocks en fin d'année.

Sur le dernier trimestre, l'usine a arrêté totalement la prise d'intérimaires.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 267	18 929		46 196
Immobilisations incorporelles	2 987 222	18 929		3 006 151
- Terrains	264 867			264 867
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 318 542	19 118		1 337 660
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 257 340	469 255		10 726 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	76 049			76 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 129	57 809		259 938
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	513 967	1 265 553	565 110	1 214 410
- Avances et acomptes		1 528 000		1 528 000
Immobilisations corporelles	15 673 789	3 339 734	565 110	18 448 413
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	18 661 011	3 358 663	565 110	21 454 564

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 1 265 553 euros

Le groupe Aalberts continue à investir sur son site de production à Saint Denis de l'Hôtel pour atteindre les objectifs de croissance de volumes produits.

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 512	6 810		28 321
Immobilisations incorporelles	21 512	6 810		28 321
- Terrains	56 902	4 222		61 124
- Constructions sur sol propre	1 053 889	136 813		1 190 701
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 025 040	57 555		1 082 594
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 802 333	1 176 414		6 978 747
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	22 385	8 700		31 085
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	136 446	42 981		179 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 098 751	1 426 685		9 525 435
ACTIF IMMOBILISE	8 120 263	1 433 494		9 553 757

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 174 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 080 201	2 080 201	
Autres	3 965 107	3 965 107	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	128 870	128 870	
Total	6 174 178	6 174 178	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente des gammes Endfeed / Sudo et ISR, c'est à dire des raccords à souder. Dans les comptes 2023 il reste un projet non soldé lié aux équipements ISR, dans les immobilisations en cours. Sa valeur brute est 81 618.93 euros et une dépréciation de 62 293.57 euros a été constaté en 2022 car il existe un potentiel de réutiliser ce qui n'est pas provisionné sur d'autres projets.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciations pour ces matériels reste à 62 293.57 €

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 588 645
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 588 645
Affectations aux réserves	
Distributions	2 588 645
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 588 645

Affectation du résultat aux réserves pour 2 588 645.02€ dont :

- Réserve légale 66 709.92 €
- Autres réserves 2 521 935.10 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 8 303 992.48 €.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	333 290	66 710	66 710		400 000
Réserves générales	5 782 057	2 521 935	2 521 935		8 303 992
Résultat de l'exercice	2 588 645	-2 588 645	2 596 437	2 588 645	2 596 437
Subvention d'investissement	105 469			16 226	89 243
Total Capitaux Propres	12 809 461		5 185 082	2 604 871	15 389 672

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	182 000				182 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		37 596			37 596
Pensions et obligations similaires	929 880	210 742	118 949		1 021 673
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	83 784		61 102		22 682
Total	1 195 664	248 338	180 051		1 263 951
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		213 273	120 051		
Financières		37 596			
Exceptionnelles			60 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 935 858 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 926 662	5 926 662		
Dettes fiscales et sociales	2 490 342	2 490 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	474 834	474 834		
Autres dettes (**)	44 020	44 020		
Produits constatés d'avance				
Total	8 935 858	8 935 858		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	629 325
FNP FG HG	57 029
MRNF FNP IMMOS	25 832
DETTES PROV CP1	392 546
DETTES PROV JRT	59 947
DETTES PROV CET	95 839
INTERESSEMENT	118 000
PARTICIPATION	510 901
PARTICI FOR SOC	
Personnel - autres charges à payer	245 025
Prov précarité	1 547
CHARGES CP1	175 239
CHARGES JR TT	26 657
CHARGES CET	43 913
CHARGES 13 MOIS	118 664
ABT - CETIM	10 253
Prov chs précar	466
ETAT TVS	8 913
Total	2 520 095

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHAR.CONST.AVCE	128 870		
Total	128 870		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
vente des produits finis press	43 518 915
vente des déchets	2 758 189
refacturation rénovation machine au client	120 507
refacturation dépenses équipe commerciale aux Pays Bas	1 821 655
vente de marchandises	6 459
refacturation dépenses équipe commerciale aux US	57 844
Formation	4 887
Prestations diverses	7 782
TOTAL	48 296 238

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
Chiffre d'affaires France	2 773 952
Chiffre d'affaires UE	19 924 011
Chiffre d'affaires Export	25 598 275
TOTAL	48 296 238

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 41 072 euros
Honoraire des autres services : 18 713 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Provision mutuelle		26 549
Impôts et taxes		13 387
Autres comptes débiteurs divers		22 000
Total		61 937

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 228	1 272
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	124 884	13 001
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	156 112	14 273
Dotations financières aux amortissements et provisions	37 596	
Intérêts et charges assimilées	9 454	132 087
Différences négatives de change	96 730	23 498
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	143 780	155 585
Résultat financier	12 332	-141 311

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		98 025
Subventions d'investissement virées au résultat		16 226
Autres produits		1 500
Provisions pour risques et charges		60 000
Produits sur exercices antérieurs		61 937
TOTAL	40	237 688

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 180 187 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	720 750
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	720 750
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	180 187
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Notes sur le compte de résultat

- Charges de l'exercice : 942 095 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 114 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	6	
Ouvriers	67	
Total	114	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 021 673 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 021 673 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Autres informations

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 3.60%
- . Revalorisation des salaires : 2.5%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2018-2020
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat. Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS

Société par actions simplifiée

46 Rue de l'Industrie

45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS

Société par actions simplifiée

46 Rue de l'Industrie

45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il :

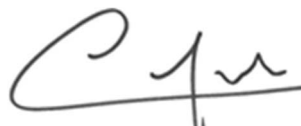
- Identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 10 juin 2025

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles	46 196	28 321	17 875	5 755
Immobilisations corporelles				
Terrains	264 867	61 124	203 743	207 964
Constructions	4 376 797	2 273 296	2 103 502	2 278 752
Installations techniques, matériel et outilla	10 726 595	7 041 041	3 685 554	4 392 714
Autres immobilisations corporelles	337 744	212 269	125 475	119 348
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 742 410		2 742 410	513 967
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 454 564	9 616 050	11 838 514	10 478 454
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 244 591	34 798	4 209 793	3 102 525
En cours de production de biens	235 044		235 044	441 785
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 095 231	1 015	3 094 216	2 216 485
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 080 201		2 080 201	4 078 841
Fournisseurs débiteurs	374 721		374 721	239
Personnel	66 822		66 822	38 062
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	250 367		250 367	540 141
Autres créances	3 273 197		3 273 197	2 664 640
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	140		140	206
Charges constatées d'avance	128 870		128 870	18 575
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 749 184	35 812	13 713 372	13 101 499
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	37 596		37 596	457
COMPTES DE REGULARISATION	37 596		37 596	457
TOTAL ACTIF	35 241 344	9 651 862	25 589 482	23 580 411

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400 000	333 290
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 303 992	5 782 057
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 596 437	2 588 645
Subventions d'investissement	89 243	105 469
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 389 672	12 809 461
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	219 596	242 000
Provisions pour charges	1 044 355	953 664
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 263 951	1 195 664
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	42 096	305 772
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 926 662	6 399 025
<i>Personnel</i>	1 447 780	1 317 471
<i>Organismes sociaux</i>	927 435	897 862
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	24	380 483
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	115 104	112 994
Dettes fiscales et sociales	2 490 342	2 708 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	474 834	138 216
Autres dettes	1 924	22 766
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 935 858	9 574 589
Ecart de conversion - Passif		696
TOTAL PASSIF	25 589 482	23 580 411

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	6 459	1 873	4 586	244,84
Production vendue	48 289 779	40 719 214	7 570 566	18,59
Production stockée	661 800	-204 636	866 436	-423,40
Subventions d'exploitation				
Autres produits	178 094	208 627	-30 534	-14,64
Total	49 136 132	40 725 078	8 411 054	20,65
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	6 459	14 428	-7 969	-55,23
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	30 355 707	21 042 302	9 313 405	44,26
Variation de stock (m.p.)	-1 059 491	1 434 756	-2 494 247	-173,84
Autres achats & charges externes	6 519 996	4 894 574	1 625 422	33,21
Total	35 822 671	27 386 060	8 436 611	30,81
MARGE SUR M/SES & MAT	13 313 461	13 339 018	-25 557	-0,19
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	366 656	449 617	-82 961	-18,45
Salaires et Traitements	5 227 537	5 138 911	88 626	1,72
Charges sociales	2 355 231	2 127 201	228 030	10,72
Amortissements et provisions	1 646 767	1 752 975	-106 208	-6,06
Autres charges	2 968	1 246	1 722	138,18
Total	9 599 159	9 469 950	129 209	1,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 714 302	3 869 068	-154 766	-4,00
Produits financiers	156 112	14 273	141 839	993,73
Charges financières	143 780	155 585	-11 805	-7,59
Résultat financier	12 332	-141 311	153 644	-108,73
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	3 726 634	3 727 756	-1 122	-0,03
Produits exceptionnels	237 688	247 745	-10 056	-4,06
Charges exceptionnelles	40	40	0	0
Résultat exceptionnel	237 648	247 745	-10 096	-4,08
Participation des salariés	425 751	481 084	-55 333	-11,50
Impôts sur les bénéfices	942 095	905 772	36 323	4,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 596 437	2 588 645	7 792	0,30

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 25 589 482 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 596 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Aménagements des terrains :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Compte tenu le montant non significatif, l'impact IFRIC n'a pas été comptabilisé dans l'ouverture des capitaux propres et la provision pour pensions mais dans le mouvement des capitaux propres de l'exercice. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au cours du premier semestre 2024, l'activité du site était plutôt correcte. Après août, il y a eu une forte pression pour réduire les stocks en fin d'année.

Sur le dernier trimestre, l'usine a arrêté totalement la prise d'intérimaires.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 267	18 929		46 196
Immobilisations incorporelles	2 987 222	18 929		3 006 151
- Terrains	264 867			264 867
- Constructions sur sol propre	3 039 138			3 039 138
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 318 542	19 118		1 337 660
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 257 340	469 255		10 726 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	76 049			76 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	202 129	57 809		259 938
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	513 967	1 265 553	565 110	1 214 410
- Avances et acomptes		1 528 000		1 528 000
Immobilisations corporelles	15 673 789	3 339 734	565 110	18 448 413
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	18 661 011	3 358 663	565 110	21 454 564

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 1 265 553 euros

Le groupe Aalberts continue à investir sur son site de production à Saint Denis de l'Hôtel pour atteindre les objectifs de croissance de volumes produits.

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 512	6 810		28 321
Immobilisations incorporelles	21 512	6 810		28 321
- Terrains	56 902	4 222		61 124
- Constructions sur sol propre	1 053 889	136 813		1 190 701
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 025 040	57 555		1 082 594
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 802 333	1 176 414		6 978 747
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	22 385	8 700		31 085
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	136 446	42 981		179 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 098 751	1 426 685		9 525 435
ACTIF IMMOBILISE	8 120 263	1 433 494		9 553 757

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 174 178 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 080 201	2 080 201	
Autres	3 965 107	3 965 107	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	128 870	128 870	
Total	6 174 178	6 174 178	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

En septembre 2021 la société a arrêté la fabrication et la vente des gammes Endfeed / Sudo et ISR, c'est à dire des raccords à souder. Dans les comptes 2023 il reste un projet non soldé lié aux équipements ISR, dans les immobilisations en cours. Sa valeur brute est 81 618.93 euros et une dépréciation de 62 293.57 euros a été constaté en 2022 car il existe un potentiel de réutiliser ce qui n'est pas provisionné sur d'autres projets.

A la clôture de l'exercice, le total des dépréciations pour ces matériels reste à 62 293.57 €

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves	2 588 645
Total des origines	2 588 645
Affectations aux réserves Distributions Autres répartitions Report à Nouveau	2 588 645
Total des affectations	2 588 645

Affectation du résultat aux réserves pour 2 588 645.02€ dont :

- Réserve légale 66 709.92 €
- Autres réserves 2 521 935.10 €

Le poste "autres réserves" s'élève à 8 303 992.48 €.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	333 290	66 710	66 710		400 000
Réserves générales	5 782 057	2 521 935	2 521 935		8 303 992
Résultat de l'exercice	2 588 645	-2 588 645	2 596 437	2 588 645	2 596 437
Subvention d'investissement	105 469			16 226	89 243
Total Capitaux Propres	12 809 461		5 185 082	2 604 871	15 389 672

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	182 000				182 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change		37 596			37 596
Pensions et obligations similaires	929 880	210 742	118 949		1 021 673
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	83 784		61 102		22 682
Total	1 195 664	248 338	180 051		1 263 951
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		213 273	120 051		
Financières		37 596			
Exceptionnelles			60 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 935 858 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 926 662	5 926 662		
Dettes fiscales et sociales	2 490 342	2 490 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	474 834	474 834		
Autres dettes (**)	44 020	44 020		
Produits constatés d'avance				
Total	8 935 858	8 935 858		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS F.N/P TIERS	629 325
FNP FG HG	57 029
MRNF FNP IMMOS	25 832
DETTES PROV CP1	392 546
DETTES PROV JRT	59 947
DETTES PROV CET	95 839
INTERESSEMENT	118 000
PARTICIPATION	510 901
PARTICI FOR SOC	
Personnel - autres charges à payer	245 025
Prov précarité	1 547
CHARGES CP1	175 239
CHARGES JRRT	26 657
CHARGES CET	43 913
CHARGES 13 MOIS	118 664
ABT - CETIM	10 253
Prov chs précar	466
ETAT TVS	8 913
Total	2 520 095

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHAR.CONST.AVCE	128 870		
Total	128 870		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
vente des produits finis press	43 518 915
vente des déchets	2 758 189
refacturation rénovation machine au client	120 507
refacturation dépenses équipe commerciale aux Pays Bas	1 821 655
vente de marchandises	6 459
refacturation dépenses équipe commerciale aux US	57 844
Formation	4 887
Prestations diverses	7 782
TOTAL	48 296 238

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
Chiffre d'affaires France	2 773 952
Chiffre d'affaires UE	19 924 011
Chiffre d'affaires Export	25 598 275
TOTAL	48 296 238

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 41 072 euros

Honoraire des autres services : 18 713 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Provision mutuelle		26 549
Impôts et taxes		13 387
Autres comptes débiteurs divers		22 000
Total		61 937

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 228	1 272
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	124 884	13 001
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	156 112	14 273
Dotations financières aux amortissements et provisions	37 596	
Intérêts et charges assimilées	9 454	132 087
Différences négatives de change	96 730	23 498
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	143 780	155 585
Résultat financier	12 332	-141 311

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		98 025
Subventions d'investissement virées au résultat		16 226
Autres produits		1 500
Provisions pour risques et charges		60 000
Produits sur exercices antérieurs		61 937
TOTAL	40	237 688

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 180 187 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	720 750
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	720 750
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	180 187
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS AALBERTS INTEGRATED PIPING SYSTEMS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Notes sur le compte de résultat

- Charges de l'exercice : 942 095 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 114 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	6	
Ouvriers	67	
Total	114	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société Aalberts integrated piping systems SAS.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 021 673 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 021 673 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a décidé d'appliquer la décision du Comité d'Interprétation des normes IFRS (IFRS-IC) qui a clarifié les périodes de service qu'une entité attribue aux régimes à prestations définies lorsque :

- Les salariés ont droit à une indemnité forfaitaire dès lors qu'ils atteignent un certain âge de départ à la retraite et qu'ils sont toujours employés par l'entité à cette date ;
- Le montant de l'indemnité de départ en retraite octroyée à un salarié dépend de l'ancienneté de celui-ci dans l'entité et est plafonné à un nombre d'années de présence consécutives.

L'IFRS-IC conclut qu'une entité attribue des droits à une indemnité de retraite au titre de chaque année au cours de laquelle un employé rend des services à compter de la date à laquelle naît l'obligation pour la première fois et non sur toute la période d'emploi. La Convention collective d'Aalberts Integrated Piping Systems, applicable aux calculs de la provision retraite de la société, est concernée par cette interprétation et les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné.

A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement, et de majorer l'impact sur résultat pour les années ultérieures.

Autres informations

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 3.60%
- . Revalorisation des salaires : 2.5%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : Fort
- . Table de mortalité : INSEE 2018-2020
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat. Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.